

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



EN PARTENARIAT
AVEC

MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alpes de Haute Provence
60 boulevard Gassendi
04000 Digne
04 92 30 59 88
alpesdehauteprovence@fondation-
patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



MAIRIE DE FORCALQUIER

Place du Bourguet
04300 Forcalquier
04 92 70 91 00
secretariat.elus@ville-forcalquier.fr
www.ville-forcalquier.fr

FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

**La Cathédrale Notre-
Dame-du-Bourguet
de Forcalquier**

**MISSION
STÉPHANE
BERN**

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - C Roman - Document Généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

La concathédrale Notre-Dame-du-Bourguet est une cathédrale classée Monument Historique depuis 1914, située au cœur de la ville de Forcalquier. Datant du XIIème siècle, elle est érigée en concathédrale du diocèse de Sisteron en 1408. Dès 1065, il y eut une concathédrale à Forcalquier, qui fut en premier lieu la collégiale romane Saint-Mary, dont il subsiste quelques éléments archéologiques sur la citadelle.

Nef centrale, chœur, transept et clocher de la cathédrale datent des premières années du XIIIème siècle et constituent le premier essai d'adaptation d'art gothique en Pays d'Oc. Le campanile est du XVIème siècle, les nefs latérales et le deuxième étage du clocher sont du XVIIème siècle. Les premiers jeux du grand orgue remontent à 1629. Dans son grand dépouillement et son mélange d'un type inédit de roman et de gothique, cette église est un superbe exemple de l'architecture religieuse provençale et le témoin de la longue histoire du comté de Forcalquier.

LE PROJET DE RESTAURATION

Tranche 1 - Fin d'année 2019, début d'année 2020-

- Restauration des élévations intérieures
- Restauration des voûtes du clocher

- Restauration de la vis d'escalier

Tranche 2 - année 2020

- Restauration du versant Sud de la Nef
- Couverture en dalles calcaires et étanchéité

Tranche 3 - année 2021

- Restauration du bas-côté Sud
- Couverture en dalles calcaires et étanchéité

Montant des travaux	Estimation 395 268 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Fin 2019 - début 2020



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

La Cathédrale Notre-Dame-du-Bourguet de Forcalquier

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/63123

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La Cathédrale Notre-Dame-du-Bourguet de Forcalquier

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

- sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine - C. Roman